

TARIFS TOURISME LOCATIONS

Gites – Salles - Espace champêtre 2026

GITE LA GARENNE <i>Ruedes2ports</i> VILLAGE VACANCES <i>7routedeNantes</i> 49610 MURS ERIGNE	Formule 22lits GG ou 24 litsVV <i>= 6 chambres</i>	Formule33 lits <i>= 8 chambres G.G ou 48lits = 12 chambres VV</i>
2 jours/1 nuit <i>Taxe séjour : 1.50€ou0.80€/pers +18 ans/nuit</i>	1372 €	2053€
2 jours/2nuits <i>Taxe séjour : 1.50€ou0.80€/pers+18 ans/nuit</i>	1567 €	2344 €
3 jours/2nuits <i>Taxe séjour:1.50€ou0.80€/pers+18ans/nuit</i>	1761€	2636 €
Nuit supplémentaire	194€	291 €
Journée supplémentaire	389€	583 €
Forfait ménage	400€	500 €

Réduction de -15% pour une location entre novembre 2026 et mars 2027
(hors vacances et jours fériés)

BLEULOIRE 1 rue pasteur-49800 TRELAZE	Formule16lits <i>= 8 chambres</i>	Formule36 lits <i>= 18 chambres</i>
2 jours/2nuits <i>Taxe séjour : 0.80€/pers+13ans/nuit</i>	974€	1 457 €
3 jours/2nuits <i>Taxeséjour :0.80€/pers+13ans/nuit</i>	1095€	1 639€
Nuit supplémentaire	121€	181 €
Journée supplémentaire	241€	363 €
Forfait ménage	400€	500 €

Salles du Centre Bouessé la Garenne 7 route de Nantes 49610 Murs Erigné	Salle 4 <i>réunion</i> 20 pers max <i>Bon état</i>	E.D.L <i>soirée ou réunion</i> 100 pers <i>état moyen</i>	CAFET' (VV) <i>réunion</i> 40 pers <i>très bon état</i>	CAFET' + espace cuisine <i>soirée, réunion repas</i> 150 pers <i>très bon état</i>	Salles annexes <i>Réunion</i> 15 pers <i>état moyen</i>	Salle de sport 2 terrains de tennis <i>état moyen</i>
A l'heure	27€	37 €	37 €	66 €	16 €	18€
1/2 j <i>8-12h/14-18h</i>	93 €	133 €	133 €	239 €	60 €	
1 journée <i>9h-17h</i>	166€	239€	2339€	425€	106€	116€
1 soirée	166€	239€	239€	425€	106€	
<i>18h-02h</i>	100€	150€	150€	200€	50€	

Forfait ménage

ESPACE CHAMPETRE PAJ Centre Bouesse la Garenne 49610 Murs Erigné	Espace extérieur barnum + sanitaires
Journée (9h-17h)	250€
2 jours/1 nuit	500€
Forfait ménage	100€

Centre Bouëssé - La Garenne
Service Tourisme
7 Route de Nantes - 49610 MURS ERIGNE
Tél. : 07 82 62 05 00 – tourismecblg@fol49.org

Bonjour et soyez les bienvenus au Centre Bouëssé - La Garenne !

Vous allez vous installer au **Gîte La Garenne**, structure du Centre Bouëssé - La Garenne, et nous vous en remercions. L'équipe de la Fédération des Œuvres Laïques du Maine et Loire est heureuse de vous accueillir. Sachez que nous ferons le maximum pour répondre à vos attentes et satisfaire nos engagements. La réussite de votre séjour tient également pour beaucoup dans la prise en considération de certaines règles de vie collective. Aussi, nous vous invitons à en prendre connaissance afin de pouvoir vous offrir le meilleur accueil possible.

Pour permettre le vivre-ensemble, vous vous engagez à :

- ☒ Demander l'autorisation du personnel avant d'utiliser tout matériel.
- ☒ Utiliser le matériel mis à votre disposition uniquement dans des lieux désignés. Le mobilier extérieur reste à l'extérieur, et le mobilier intérieur reste à l'intérieur. Pour que les groupes suivant puissent utiliser ce matériel dans les mêmes conditions, merci d'en avoir une utilisation adaptée.

- ☒ Signaler toute détérioration ou dégradation du matériel.

- ☒ Rendre les locaux utilisés en bon état ; au moment de votre départ, assurez-vous que ceux-ci ainsi que le matériel utilisé soient rangés et aussi propres qu'à votre arrivée.

Le nettoyage de l'ensemble des espaces utilisés est à la charge du locataire pendant et avant le départ de la location (sauf si le forfait ménage a été précisé à la signature de la convention). L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté lors de la remise des clés en présence du salarié du CBLG (ou par sms/ mail dans les 2h qui suivent la remise des clés auprès de la pers d'astreinte). Si aucun message n'a été signalé de la part du locataire et en cas de nettoyage insuffisant à la fin du séjour, le CBLG se réserve le droit après vérification du bâtiment en fin de séjour de prévenir le locataire d'une facture pour un temps supplémentaire de ménage (50€/ heure);

- ☐ Protéger les parterres de fleurs, les arbres et arbustes aux abords du centre. Nous vous demandons de ne pas marcher dans les parterres (le réseau d'arrosage étant installé sous les bâches de protection).
- ☐ Effectuer le tri sélectif des ordures ménagères dans les poubelles prévues à cet effet. 2 poubelles de tri (tri = jaune, tout ce qui est de l'ordre de l'emballage ; ordures ménagères = noir, reste alimentaire). Vous trouverez le container à verre sur le parking longeant le Village Vacances. Pas de dépôt de « gros » emballages cartons dans ce local ; Un compost est à votre disposition au fond du parc à droite des déchets côté mur.
- ☐ Prendre en compte les espaces de parking aménagés dans l'enceinte et autour du gîte. Merci de ne pas garer de voitures sur la pelouse.

- ☐ Ne pas fumer à l'intérieur et dans le parc du gîte. Prévoir des cendriers à l'extérieur ET NE PAS utiliser la vaisselle du gîte à cet effet. Veiller à ramasser les mégots abandonnés en fin de séjour.

Utiliser les locaux **dans le respect de l'ordre public**, de l'hygiène et des bonnes mœurs.
(pas de bruit après 22h) **AUCUNE SONO NE DOIT ETRE INSTALLEE.**

Pour votre départ, merci de :

- ☒ Enlever les draps housse, taies d'oreiller et housses de couettes et de les déposer dans le chariot mis à disposition.
 - ☒ Vider et sortir toutes les poubelles (cuisine, salle de bain...).
 - ☒ Remettre en place le mobilier (intérieur, extérieur).
 - ☒ Faire et ranger la vaisselle à sa place.
 - ☒ Nettoyer et ranger le barbecue à sa place.
 - ☒ Vérifier l'extinction des lumières et la fermeture des portes et fenêtres.
- Veuillez rendre l'hébergement, chambres salles de bain et les salles communes comme vous les avez trouvés à votre arrivée.*

Connexion internet

Le gîte est équipé de la WIFI.

Connectez-vous au réseau « CBLG Public » (pas de mot de passe demandé)

I est primordial de transmettre toutes ces consignes à votre groupe : vous êtes le référent et le garant du bon déroulement de votre séjour.

Encas d'**urgence** ou face à tout **problème important que vous ne pouvez pas résoudre seul**, composez-le : **06 04 10 64 91**

Je m'engage à respecter l'ensemble des points écrits dans ce document (voir annexe ci-dessous pour tarification intervention astreinte) et certifie avoir bien pris connaissance des consignes de sécurité:

Ce document comporte 4 pages.

Nom/Prénom :

Signature précédée de « lue et approuvée »

Parapher chaque page

Nom/Prénom :

Signature responsable CBLG

**En comptant sur votre collaboration,
Bonséjour au Centre Bouëssé - La Garenne !**

Rôle de l'astreinte

Une personne d'astreinte sera joignable pendant toute la durée de votre séjour en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, au numéro indiqué dans le règlement intérieur et d'usage.

Grille tarifaire

Motif	Tarif facturé (retenu sur la caution)
Déplacement non urgent (hors incendie, problème électrique et dégât des eaux)	75€
Tous les appels non urgents de 23h à 7h	75€
Matériel endommagé / détérioré	Devis selon importance des dégâts constatés qui vous seront présentés par la responsable du Pôle Tourisme
Casse des verres	à partir du 3ème verre : 15€ par tranche de 3 à 6 verres
Perte des clés	20€ + frais éventuels de remplacement des serrures concernées
Implantation type d'une salle/chambre à l'état des lieux sortant non respecté	35€
Non respect des « consignes au départ » du règlement intérieur et d'usage	50€/heure supplémentaire de ménage/installation de l'équipe d'entretien
Couette rendue sale	25€
Cartons non pliés dans les poubelles de tri (jaunes) ou laissés en dehors des poubelles	35€